

Layher® 

Plus de possibilités. Le système d'échafaudage.

ÉCHELLES LAYHER

NOTICE DE MONTAGE ET D'UTILISATION



Édition 07.2019

Échelles Norme NF EN 131

Marchepieds Norme EN 14183



SOMMAIRE

1.	Introduction	4	5.	Échelles multi-usages.....	18
	1.1 Généralités	4		5.1 Pictogrammes.....	17
	1.2 Législation française	4		5.2 Types d'échelles.....	20
				5.3 Instructions de montage.....	21
2.	Instructions générales de montage et d'utilisation	4	6.	Échelles articulées.....	21
	2.1 Vérifications préalables	4		6.1 Pictogrammes.....	21
	2.2 Mise en place.....	4		6.2 Types d'échelles.....	24
	2.3 Utilisation	5		6.3 Instructions de montage.....	25
	2.4 Stabilisateurs (traverses)	5	7.	Marchepieds, tréteaux, planchers	26
	2.5 Inspections	5		7.1 Pictogrammes.....	26
	2.6 Réparations	6		7.2 Types d'échelles.....	28
	2.7 Transport et stockage	6		7.3 Instructions de montage.....	29
	2.8 Emballage / Mise au rebut.....	6	8.	Accessoires	29
	2.9 Etiquette réglementaire.....	7		8.1 Roulettes pour stabilisateurs.....	29
3.	Échelles simples	8		8.2 Roulettes de guidage supérieures	30
	3.1 Pictogrammes.....	8			
	3.2 Types d'échelles.....	10			
	3.3 Instructions de montage.....	12			
4.	Échelles doubles.....	14			
	4.1 Pictogrammes.....	13			
	4.2 Types d'échelles.....	15			
	4.3 Instructions de montage.....	16			

1. INTRODUCTION

1.1 Généralités

Les instructions données par la présente notice décrivent le montage et l'utilisation correcte des échelles fabriquées par Wilhelm Layher GmbH & Co KG (Gueglingen-Eibensbach, Allemagne).

Veuillez prendre connaissance de ces instructions avant toute utilisation, ceci afin de garantir votre sécurité. Vous devez également conserver soigneusement cette notice afin de pouvoir la remettre à tout autre utilisateur de l'échelle.

La présente notice ne peut couvrir l'intégralité des applications possibles. N'hésitez donc pas à contacter votre partenaire Layher pour toute question relative à une situation non décrite.

De manière générale, seuls des éléments Layher d'origine doivent faire l'objet du montage. Tous ces éléments doivent auparavant avoir été inspectés visuellement pour s'assurer de leur parfait état. N'utilisez jamais d'éléments endommagés.

Un risque de chute est inhérent à l'utilisation d'une échelle. La montée et la descente doivent être effectués de manière à réduire ce risque au minimum.

Sous peine d'invalidation de l'ensemble des garanties, aucune modification d'une échelle n'est licite sans l'accord du fabricant.

Les produits ou variantes de montage décrits par la présente notice peuvent être soumis à une réglementation locale spécifique. L'utilisateur demeure responsable du respect de cette réglementation.

1.2 Législation Française

Au titre de la réglementation, les échelles, escabeaux et marchepieds sont à considérer comme des équipements de travail permettant un accès en hauteur (notamment pour atteindre un plan de travail), mais pas comme des équipements pour le travail en hauteur.

Le Code du travail indique ainsi qu'« il est interdit d'utiliser les échelles, escabeaux et marchepieds comme poste de travail. Toutefois, ces équipements peuvent être utilisés en cas d'impossibilité technique de recourir à un équipement assurant la protection collective des travailleurs ou lorsque l'évaluation du risque a établi que ce risque est faible et qu'il s'agit de travaux de courte durée ne présentant pas un caractère répétitif » (article R. 4323-63).

En tant qu'équipements de travail, les échelles, escabeaux et marchepieds sont soumis à un certain nombre de prescriptions (articles R. 4323-81 à R. 4323-88 du Code du travail).

Article R4323-81

L'employeur s'assure que les échelles, escabeaux et marchepieds sont constitués de matériaux appropriés compte tenu des contraintes du milieu d'utilisation. Ces matériaux et leur assemblage sont d'une solidité et d'une résistance adaptées à l'emploi de l'équipement et permettent son utilisation dans des conditions adaptées du point de vue ergonomique.

Article R4323-82

Les échelles, escabeaux et marchepieds sont placés de manière à ce que leur stabilité soit assurée en cours d'accès et d'utilisation et que leurs échelons ou marches soient horizontaux.

Article R4323-83

L'employeur s'assure que les échelles fixes sont conçues, équipées ou installées de manière à prévenir les chutes de hauteur. Après évaluation du risque au regard de la hauteur d'ascension pour lesquelles ces échelles sont conçues, des paliers de repos convenablement aménagés sont prévus afin d'assurer la progression dans des conditions adaptées du point de vue ergonomique.

Article R4323-84

Les échelles portables sont appuyées et reposent sur des supports stables, résistants et de dimensions adéquates notamment afin de demeurer immobiles.

Afin qu'elles ne puissent ni glisser ni basculer pendant leur utilisation, les échelles portables sont soit fixées dans la partie supérieure ou inférieure de leurs montants, soit maintenues en place au moyen de tout dispositif antidérapant ou par toute autre solution d'efficacité équivalente.

Article R4323-86

Les échelles composées de plusieurs éléments assemblés et les échelles à coulisse sont utilisées de telle sorte que l'immobilisation des différents éléments les uns par rapport aux autres soit assurée. La longueur de recouvrement des plans d'une échelle à coulisse doit toujours être suffisante pour assurer la rigidité de l'ensemble.

Article R4323-87

Les échelles d'accès sont d'une longueur telle qu'elles dépassent d'au moins un mètre le niveau d'accès, à moins que d'autres mesures aient été prises pour garantir une prise sûre.

Article R4323-88

Les échelles sont utilisées de façon à permettre aux travailleurs de disposer à tout moment d'une prise et d'un appui sûrs. Le port de charges reste exceptionnel et limité à des charges légères et peu encombrantes. Il ne doit pas empêcher le maintien d'une prise sûre.

2. INSTRUCTIONS GENERALES DE MONTAGE ET D'UTILISATION

2.1 Vérifications préalables

- ▶ Votre état de santé vous permet-il d'utiliser une échelle ? Certaines affections médicales, la prise de médicaments, ainsi que l'usage d'alcool ou de drogues peuvent constituer un risque de sécurité
- ▶ Toute échelle doit être arrimée de manière adéquate lors de son transport en camion ou sur une galerie équipant un véhicule plus léger
- ▶ L'échelle doit être inspectée à sa réception et avant toute première utilisation pour vérifier son parfait état et le fonctionnement correct de tous ses éléments
- ▶ Il convient également de vérifier l'absence d'endommagement au début de chaque journée de travail
- ▶ Pour un usage professionnel. Il est recommandé de faire réaliser des inspections des échelles par une personne compétente.
- ▶ N'utilisez jamais une échelle endommagée
- ▶ Procédez toujours à l'enlèvement préalable des substances potentiellement dangereuses pouvant se déposer sur l'échelle (peinture fraîche, saleté, huile, neige)
- ▶ Procédez à une évaluation préalable des risques conforme aux exigences de la réglementation locale en vigueur

2.2 Mise en place

- ▶ L'échelle doit être positionnée de manière correcte, par exemple avec un angle de 70° pour les échelles simples ou en extension complète pour les échelles doubles. Les marches ou barreaux doivent être parfaitement à l'horizontale
- ▶ Si des dispositifs de blocage sont prévus, ils doivent être effectivement activés avant toute utilisation
- ▶ L'échelle doit être placée sur une surface plane, stable et suffisamment résistante
- ▶ Les échelles simples doivent être inclinées contre des surfaces plates et suffisamment résistantes. Leur stabilité doit être assurée par un amarrage ou tout autre dispositif adéquat
- ▶ L'échelle ne doit jamais être déplacée par le haut

- ▶ Le choix de la position doit tenir compte du risque de collision éventuelle avec la circulation piétonne ou automobile, de même qu'avec des portes ou fenêtres.
- ▶ Il convient de même de tenir compte des risques liés aux équipements électriques, notamment du fait de la proximité de câbles à haute tension ou de tout autre ligne ou conduite dangereuse
- ▶ Seuls les pieds doivent constituer le point d'appui de l'échelle (jamais les marches ou barreaux)
- ▶ A défaut d'un traitement préalable adéquat ou de la mise en place de dispositifs de renfort, l'échelle ne doit jamais être placée sur une surface glissante (glace, surface lisse, surface solide mais couverte de feuilles mortes ou détritrus)

2.3 Utilisation

- ▶ Ne dépassez jamais la charge maximale admissible pour le type d'échelle employé
- ▶ Ne vous penchez pas de manière excessive, ni en arrière, ni sur les côtés.
- ▶ Pour les échelles de grande hauteur, le port d'un équipement de sécurité complémentaire est indispensable
- ▶ Ne montez jamais sur les trois derniers barreaux d'une échelle simple pour gagner un supplément de hauteur
- ▶ Ne montez jamais sur les deux derniers barreaux d'une échelle double sans une plateforme et un appui (main ou genou)
- ▶ Ne montez jamais sur les quatre derniers barreaux d'une échelle double équipée d'une extension (Echelle type fruitière)
- ▶ Si le travail à proximité d'une ligne à haute tension est inévitable, n'utilisez pas des échelles conductrices du courant
- ▶ N'utilisez pas une échelle en extérieur en cas d'intempéries importantes (par exemple en cas de fort vent)
- ▶ Prenez toutes les précautions nécessaires pour empêcher la présence d'enfants (aucun jeu sur ou sous l'échelle)
- ▶ Verrouillez si possible toutes les portes et fenêtres sur l'ensemble de la zone
- ▶ Toute montée ou descente doit s'effectuer le visage tourné vers l'échelle
- ▶ Une prise en main ferme des montants de l'échelle est également nécessaire lors des montées et descentes
- ▶ Ne jamais utiliser une échelle double pour un franchissement

- ▶ Le port de chaussures adéquates est indispensable
- ▶ Les échelles simples destinées à un accès doivent dépasser d'au moins un mètre le point de contact avec le niveau supérieur
- ▶ Les objets transportés lors des montées et descentes ne doivent être ni trop lourds ni trop encombrants
- ▶ Une des deux mains doit toujours rester agrippée sur l'échelle pendant l'accès

2.4 Stabilisateurs (traverses)

Pour les échelles simples, de même que pour toute échelle dépassant 3 m de longueur, la mise en place d'un stabilisateur augmentant la largeur de l'appui au sol est obligatoire (fourni par le fabricant). Les seules échelles pour lesquelles la mise en place sans stabilisateur est autorisée sont les **échelles télescopiques**.

Les échelles achetées avant le 01/01/2018 dépassant 3 m de longueur peuvent également être mises en place sans stabilisateur mais étant donné les normes applicables aux inspections réglementaires (voir section 2.5 ci-dessous), Layher en recommande l'ajout.

2.5 Inspections

Un examen visuel permettant de vérifier l'état des éléments doit être effectué chaque jour avant utilisation de l'échelle. Tout défaut ou endommagement détecté doit être immédiatement rectifié ou réparé avant toute nouvelle utilisation.

En plus de cette inspection quotidienne avant utilisation, des inspections à intervalles réguliers sont recommandées et doivent être réalisées par des personnes compétentes.

La fréquence de ces inspections est déterminée par l'utilisateur après évaluation des risques. Cette fréquence doit être régulière et correspondre à la fréquence d'utilisation de l'échelle et au type d'efforts subis. Layher recommande une inspection annuelle.

Dans ce cadre réglementaire, la date d'achat de l'échelle joue un rôle essentiel puisqu'elle marque le début du décompte des inspections.

L'inspection réglementaire est également purement visuelle mais

elle doit être documentée et la date de la prochaine inspection peut être indiquée sur l'étiquette de l'échelle.

2.6 Réparations

Les interventions de maintenance et de réparation ne doivent être effectuées que par des techniciens qualifiés. En cas de doute, l'échelle doit être réparée dans l'atelier du fabricant lui-même.

2.7 Transport et stockage

Afin de prévenir tout endommagement, les échelles doivent être solidement arrimées lors du transport (que celui-ci ait lieu à l'intérieur d'un véhicule ou sur une galerie extérieure).

Les échelles doivent aussi être stockées dans un environnement sec, soit posées à plat, soit en position droite (avec des renforts adéquats permettant de bloquer tout basculement).

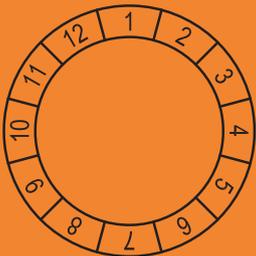
Pour une durabilité optimale, tous les éléments d'une échelle doivent être protégés des intempéries. Il convient enfin de les mettre hors de portée des enfants et de les entreposer en-dehors des passages (risque de trébuchement).

2.8 Emballage / mise au rebut

L'emballage de l'échelle doit être traité en conformité avec la réglementation locale en vigueur en matière de gestion des déchets.

Au terme de sa durée de vie utile, l'échelle doit également être mise au rebut en conformité avec cette même réglementation.

2.9 Etiquette réglementaire

<p>Layher </p> <p>Einfach sicher. Die Steigtechnik.</p>																
<p>Sprossen Anlegeleiter Single rung ladder • Échelle avec ranches • Scala singola a pioli</p>																
																
<p>Kaufdatum -----</p>																
<p>Interne Leiter-Kennzeichnung:</p>																
<p>Nächste regelmäßige Leiternprüfung</p> <table border="1"> <tr> <td>01</td><td>02</td><td>03</td><td>04</td><td>05</td><td>06</td> </tr> <tr> <td>(Jahr)</td><td>07</td><td>08</td><td>09</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td> </tr> </table>				01	02	03	04	05	06	(Jahr)	07	08	09	10	11	12
01	02	03	04	05	06											
(Jahr)	07	08	09	10	11	12										
<table border="1"> <tr> <td>01</td><td>02</td><td>03</td><td>04</td><td>05</td><td>06</td> </tr> <tr> <td>(Jahr)</td><td>07</td><td>08</td><td>09</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td> </tr> </table>				01	02	03	04	05	06	(Jahr)	07	08	09	10	11	12
01	02	03	04	05	06											
(Jahr)	07	08	09	10	11	12										
<table border="1"> <tr> <td>01</td><td>02</td><td>03</td><td>04</td><td>05</td><td>06</td> </tr> <tr> <td>(Jahr)</td><td>07</td><td>08</td><td>09</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td> </tr> </table>				01	02	03	04	05	06	(Jahr)	07	08	09	10	11	12
01	02	03	04	05	06											
(Jahr)	07	08	09	10	11	12										
<p>Leitern entsprechen der DIN EN 131.</p> <p>Wilhelm Layher GmbH & Co KG Ochsenbacher Straße 56 D-74363 Güglingen-Eibensbach www.layher.com Made in Germany</p>																
<p>1054.022</p>		<p>1-teilig</p>														
<p>Leitern Länge [m]</p>	<p>Sprossen Anzahl</p>	<p>Gewicht [kg]</p>	<p>max. Stand- höhe [m]</p>													
<p>6,20</p>	<p>22</p>	<p>16,5</p>	<p>4,90</p>													
																

— **Description de l'article**
(en allemand, anglais, français et italien)

— **Données internes**
Données de production du fabricant

— **Date d'achat**
Espace prévu pour l'indication de la date d'achat par l'utilisateur final.
C'est à partir de cette date que commence le décompte des inspections.

— **Calendrier des inspections**
Cases mensuelles à cocher pour indiquer les inspections réglementaires effectuées ou à effectuer.

— **Identification du fabricant**

— **Caractéristiques**

— **Code-barres**

3. ÉCHELLES SIMPLES

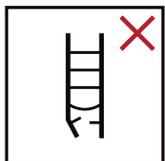
3.1 Pictogrammes



Danger : risque de chute en cas d'utilisation incorrecte de l'échelle.



Se référer à la notice de montage et d'utilisation.



Vérifier l'état de l'échelle à sa réception. Un examen visuel doit permettre de détecter tout endommagement avant utilisation. Ne jamais utiliser une échelle endommagée.



Respecter la charge admissible maximale.



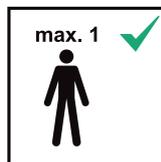
Ne pas utiliser pas l'échelle sur une surface inégale ou instable.



Ne pas se pencher à l'extérieur de l'échelle.



Ne pas utiliser l'échelle sur une surface sale ou humide.



Un seul utilisateur est autorisé.



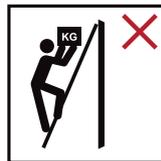
Toute montée ou descente doit être effectuée face à l'échelle.



Une prise en main ferme est nécessaire (montées, descentes et travaux).



Ne pas s'appuyer fortement d'un seul côté (par exemple pour perforer du béton).



Ne pas porter d'objets trop lourds ou encombrants.



Port de chaussures adéquates obligatoire.



Ne pas utiliser l'échelle sous l'influence de l'alcool ou de la drogue. Certaines affections médicales et certains médicaments interdisent également son utilisation.



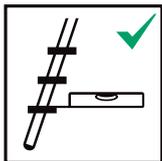
Danger : risque de choc électrique. Vérifier l'absence de tout câble haute tension ou autre équipement électrique dangereux à proximité de l'échelle.



Ne pas utiliser l'échelle pour un franchissement.



Respecter l'angle de mise en place correct.



Vérifier l'horizontalité des marches et barreaux.



Au moins 1 m d'extension au-delà du point de contact et un éventuel amarrage sont requis pour les échelles de grande hauteur.



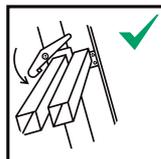
Respecter le sens de mise en place si la conception de l'échelle l'exige.



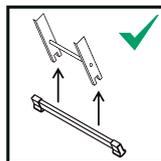
Ne pas poser l'échelle contre une surface inadaptée.



Ne pas monter sur les trois derniers barreaux ou marches.



S'ils ne sont pas automatiques, activer les dispositifs de blocage avant utilisation de l'échelle.



Mise en place obligatoire du stabilisateur fourni avec l'échelle.



Échelle pour usage professionnel (haut) ou domestique (bas).

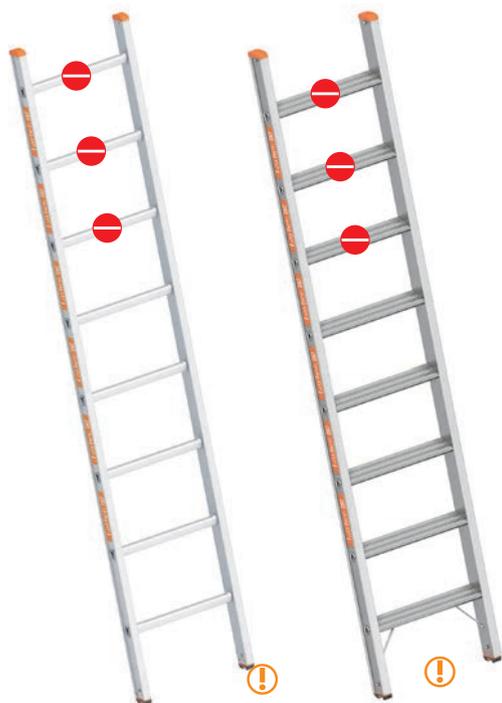


3.2 Types d'échelles

Échelles simples

⚠ = Mise en place du stabilisateur obligatoire au-delà de 3 m

⊘ = Barreaux interdits



Échelle d'accès à barreaux
TOPIC 1054

Échelle d'accès à marches
TOPIC 1042



Échelle pour camion 1060



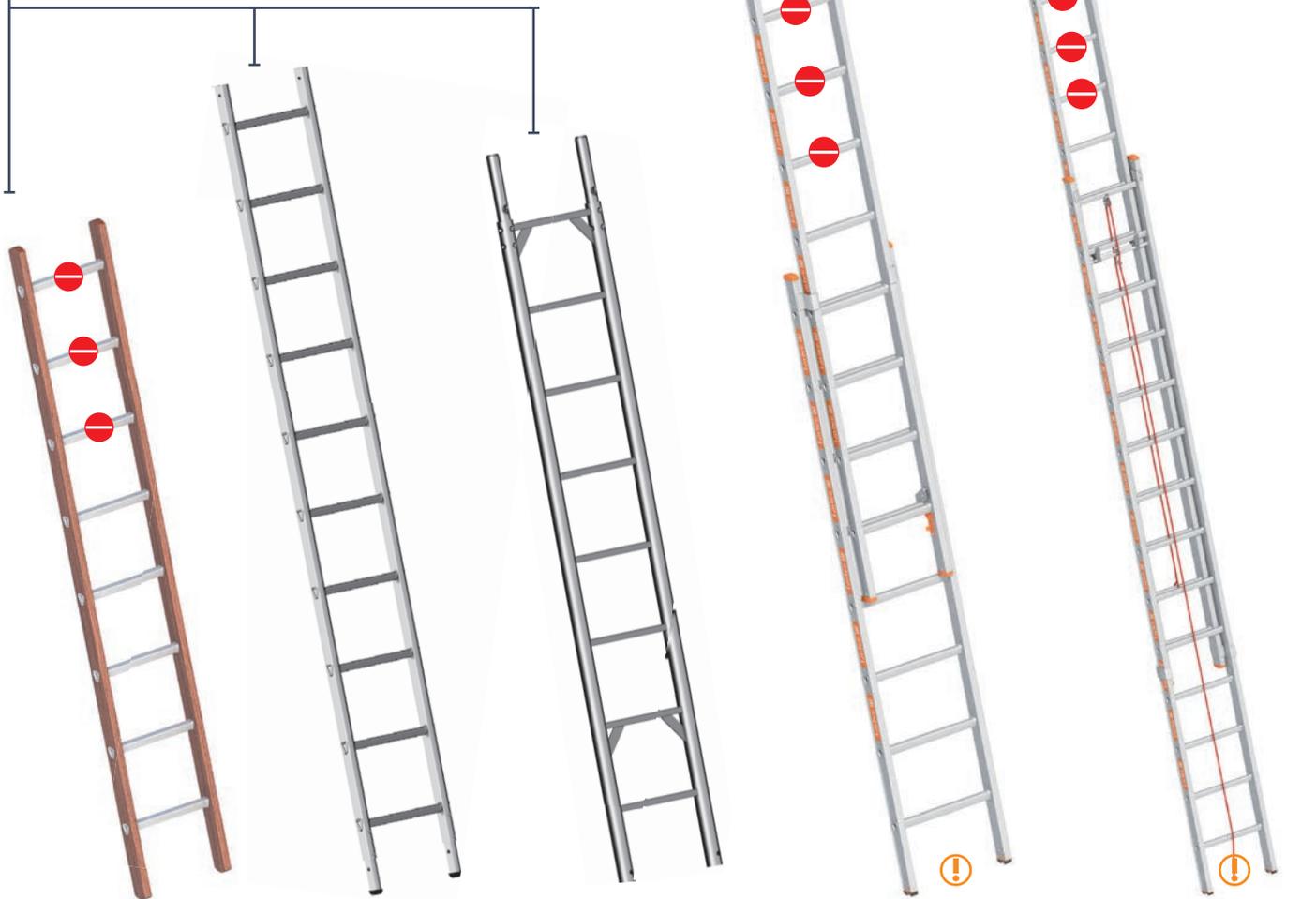
Échelle bois
1052



Échelle de chantier bois
1036

Etant donné son profil conique (extrémité en biseau des montants), l'échelle de chantier 1036 n'est pas concernée par la norme DIN EN 131 et la mise en place du stabilisateur n'est pas obligatoire.

Au-delà de 3 m, l'échelle mixte 1029, l'échelle aluminium et l'échelle acier ne sont plus concernées par la version la plus récente de la norme DIN EN 131.



Échelle mixte bois/alu
1029

Échelle aluminium

Échelle acier

Échelle coulissante
TOPIC 1035

Partie large
côté mur

Échelle coul. à corde
TOPIC 1037

Partie étroite
côté mur

3.3 Instructions de montage

Montage d'une échelle coulissante

Il convient de vérifier avant utilisation que les crochets de suspension et les clips de blocage (orange) sont correctement positionnés. **L'élément large doit toujours être placé contre le mur** (jamais l'élément coulissant plus étroit).

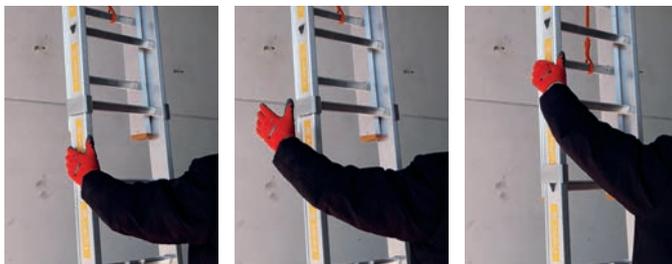


Montage d'une échelle coulissante à corde

L'échelle se compose d'une partie fixe (échelle large constituant la base de l'échelle) et d'une partie coulissante (échelle étroite constituant la partie haute de l'échelle).

La partie étroite coulissante doit être placée toujours coté mur.

Lors des opérations d'extension ou de repli de la partie coulissante, il faut maintenir l'échelle uniquement par sa partie large en prenant soin de retirer sa main lors du passage de la coulisse.



Pour déployer l'échelle, tirer sur la corde, tirez sur la corde



Pour la replier, tirer légèrement sur la corde pour libérer le dispositif de blocage, puis écarter la corde de l'échelle et la faire glisser lentement dans votre main.



Même si vous lâchiez complètement la corde, la partie coulissante va descendre mais serait automatiquement bloquer sur l'échelon inférieur.

Mise en place du stabilisateur (tous modèles)

Pour toute échelle de plus de 3 m de longueur, vous devez impérativement - avant utilisation - mettre en place le stabilisateur fourni. Pour ce faire, enlevez les caches en plastique des boulons du stabilisateur et vissez directement ces boulons sur les pieds des montants. Le serrage ne doit provoquer aucune déformation visible de la traverse.



Fig 7

Utilisation des échelles simples pour l'échafaudage

Les échelles Layher sont conformes à la norme EN 131 (aussi bien individuellement que raccordées les unes aux autres). En cas d'assemblage de 2 échelles, elles doivent être liaisonnées par des axes au gaupille et avoir un point de fixation au niveau de la liaison (cravate par exemple).



Fig 8

4. ÉCHELLES DOUBLES

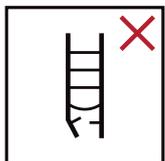
4.1 Pictogrammes



Danger : risque de chute en cas d'utilisation incorrecte de l'échelle.



Se référer à la notice de montage et d'utilisation.



Vérifier l'état de l'échelle à sa réception. Un examen visuel doit permettre de détecter tout endommagement avant utilisation. Ne jamais utiliser une échelle endommagée.



Respecter la charge admissible maximale.



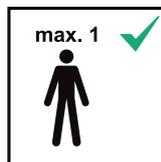
Ne pas utiliser pas l'échelle sur une surface inégale ou instable.



Ne pas se pencher à l'extérieur de l'échelle.



Ne pas utiliser l'échelle sur une surface sale ou humide.



Un seul utilisateur est autorisé.



Toute montée ou descente doit être effectuée face à l'échelle.



Une prise en main ferme est nécessaire (montées, descentes et travaux).



Ne pas s'appuyer fortement d'un seul côté (par exemple pour perforer du béton).



Ne pas porter d'objets trop lourds ou encombrants.



Port de chaussures adéquates obligatoire.



Ne pas utiliser l'échelle sous l'influence de l'alcool ou de la drogue. Certaines affections médicales et certains médicaments interdisent également son utilisation.



Ne pas monter sur les deux derniers barreaux d'une échelle double sans une plateforme et un appui (main ou genou)



Danger : risque de choc électrique. Vérifier l'absence de tout câble haute tension ou autre équipement électrique dangereux à proximité de l'échelle.



Ne pas utiliser l'échelle pour passer d'un niveau à un autre.



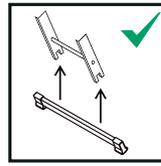
Ne pas utiliser l'échelle pour un franchissement.



Vérifier l'écartement complet de l'échelle avant utilisation.



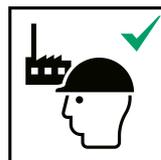
Procéder au marquage de toute surface horizontale interdite à la marche mais pouvant ressembler à la plateforme d'une échelle double (bacs ou plateaux de travail en plastique, par exemple).



Mise en place obligatoire du stabilisateur fourni avec l'échelle.



Vérifier la présence des sangles anti-écartement avant toute utilisation.



Échelle pour usage professionnel (haut) ou domestique (bas).



Ne pas utiliser une échelle double comme échelle simple.



4.2 Types d'échelles

Échelles doubles  = Barreaux interdits



Escabeau à plateforme
TOPIC 1043



Échelle double à barreaux
TOPIC 1039



Échelle double pour escalier
TOPIC 1061



Escabeau à plateforme
(accès d'un seul côté)
TOPIC 1064



Échelle double bois
1038



Échelle double bois/alu
1028

4.3 Instructions de montage

Montage d'une échelle double

L'écartement des deux éléments doit être complet et les sangles parfaitement tendues. Ne jamais utiliser une échelle double en remplacement d'une échelle simple.

Montage d'une échelle double pour escalier

En cours d'utilisation, un des deux éléments extensibles doit toujours rester complètement replié. Il convient par ailleurs de ne jamais monter du côté de l'élément en extension : il ne sert que pour l'appui.

5. ÉCHELLES MULTI-USAGES

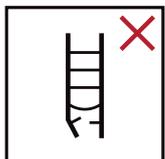
5.1 Pictogrammes



Danger : risque de chute en cas d'utilisation incorrecte de l'échelle.



Se référer à la notice de montage et d'utilisation.



Vérifier l'état de l'échelle à sa réception. Un examen visuel doit permettre de détecter tout endommagement avant utilisation. Ne jamais utiliser une échelle endommagée.



Respecter la charge admissible maximale.



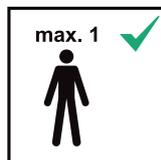
Ne pas utiliser pas l'échelle sur une surface inégale ou instable.



Ne pas se pencher à l'extérieur de l'échelle.



Ne pas utiliser l'échelle sur une surface sale ou humide.



Un seul utilisateur est autorisé.



Toute montée ou descente doit être effectuée face à l'échelle.



Une prise en main ferme est nécessaire (montées, descentes et travaux).



Ne pas s'appuyer fortement d'un seul côté (par exemple pour perforer du béton).



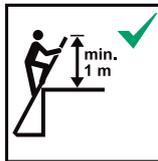
Ne pas porter d'objets trop lourds ou encombrants.



Port de chaussures adéquates obligatoire.



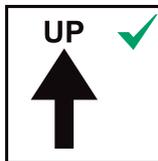
Ne pas utiliser l'échelle sous l'influence de l'alcool ou de la drogue. Certaines affections médicales et certains médicaments interdisent également son utilisation.



Au moins 1 m d'extension au-delà du point de contact et un éventuel amarrage sont requis pour les échelles de grande hauteur.



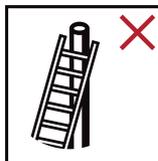
Danger : risque de choc électrique. Vérifier l'absence de tout câble haute tension ou autre équipement électrique dangereux à proximité de l'échelle.



Respecter le sens de mise en place si la conception de l'échelle l'exige.



Ne pas utiliser l'échelle pour un franchissement.



Ne pas poser l'échelle contre une surface inadaptée.



Ne pas utiliser l'échelle pour passer d'un niveau à un autre.



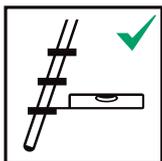
Ne pas monter sur les trois derniers barreaux ou marches.



Vérifier la présence des sangles anti-écartement avant toute utilisation.



Ne pas monter sur les deux derniers barreaux d'une échelle double sans une plateforme et un appui (main ou genou)



Vérifier l'horizontalité des marches et barreaux.



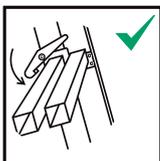
Procéder au marquage de toute surface horizontale interdite à la marche mais pouvant ressembler à la plateforme d'une échelle double (bacs ou plateaux de travail en plastique, par exemple).



Vérifier l'écartement complet de l'échelle avant utilisation.



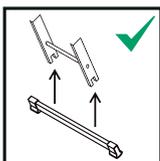
Ne pas utiliser une échelle double comme échelle simple.



S'ils ne sont pas automatiques, activer les dispositifs de blocage avant utilisation de l'échelle.



Respecter l'angle de mise en place correct.



Mise en place obligatoire du stabilisateur fourni avec l'échelle.



Lorsqu'un des deux éléments est en extension ou sur un escalier, ne montez pas au-delà du niveau recommandé par le fabricant. En tout état de cause, ne montez jamais en sur les derniers barreaux ou dernières marches.



Échelle pour usage professionnel (haut) ou domestique (bas).

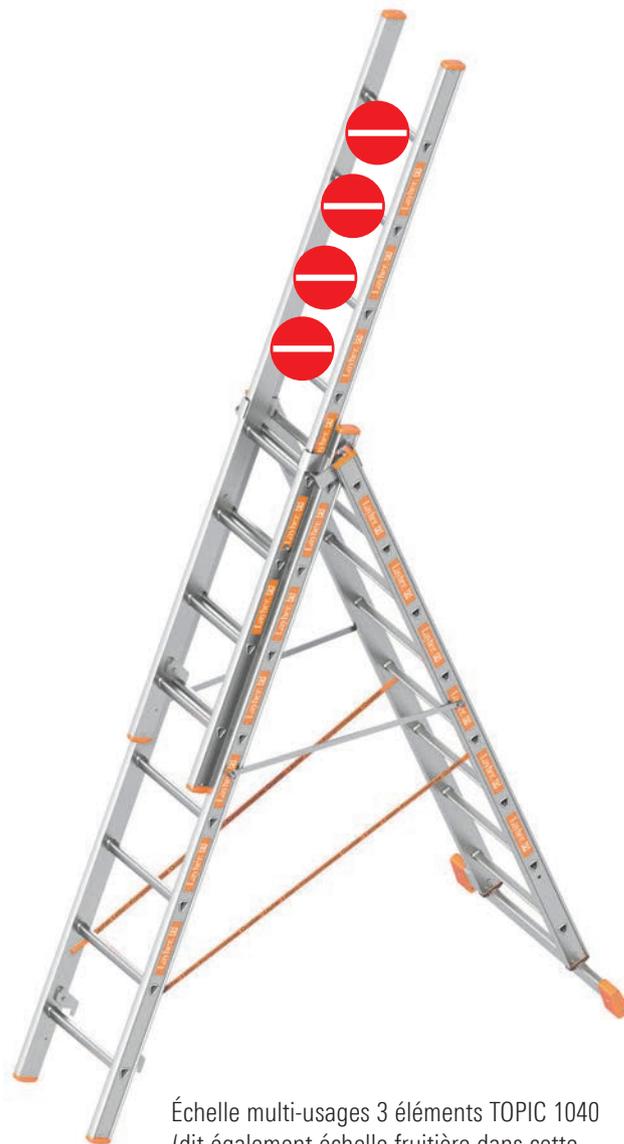


5.2 Type d'échelles

Échelles multi-usages

Barreaux interdits

- Échelle simple = 3 derniers barreaux
- Échelle double = 2 derniers barreaux
- Échelle 3 éléments (1040) = 4 derniers barreaux (position Y)
(cf. illustration ci-contre)



Échelle multi-usages 3 éléments TOPIC 1040
(dit également échelle fruitière dans cette position)

5.3 Instructions de montage

Montage d'une échelle multi-usages

Les brides de renfort doivent être mises en place et bloquées avant utilisation.



Fig 5



Fig 6

Les crochets de suspension doivent également être bloqués. L'élément d'appui non extensible doit être placé face au mur.



Fig 7

Aucune extension n'est possible sans débloquage préalable du clip de sécurité.

En position Y, le pivot de charnière doit être inséré à fond dans le crochet d'articulation (ne pas laisser de jeu).



Fig 8



Fig 9

6. ÉCHELLES ARTICULÉES

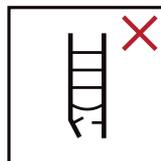
6.1 Pictogrammes



Danger : risque de chute en cas d'utilisation incorrecte de l'échelle.



Se référer à la notice de montage et d'utilisation.



Vérifier l'état de l'échelle à sa réception. Un examen visuel doit permettre de détecter tout endommagement avant utilisation. Ne jamais utiliser une échelle endommagée.



Respecter la charge admissible maximale.



Ne pas utiliser pas l'échelle sur une surface inégale ou instable.



Ne pas se pencher à l'extérieur de l'échelle.



Ne pas utiliser l'échelle sur une surface sale ou humide.



Ne pas utiliser l'échelle sous l'influence de l'alcool ou de la drogue. Certaines affections médicales et certains médicaments interdisent également son utilisation.



Un seul utilisateur est autorisé.



Danger : risque de choc électrique. Vérifier l'absence de tout câble haute tension ou autre équipement électrique dangereux à proximité de l'échelle.



Toute montée ou descente doit être effectuée face à l'échelle.



Ne pas utiliser l'échelle pour un franchissement.



Une prise en main ferme est nécessaire (montées, descentes et travaux).



Ne pas utiliser l'échelle pour passer d'un niveau à un autre.



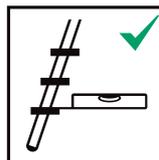
Ne pas s'appuyer fortement d'un seul côté (par exemple pour perforer du béton).



Vérifier la présence des sangles anti-écartement avant toute utilisation.



Ne pas porter d'objets trop lourds ou encombrants.



Vérifier l'horizontalité des marches et barreaux.



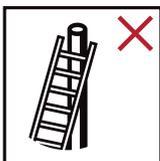
Port de chaussures adéquates obligatoire.



Au moins 1 m d'extension au-delà du point de contact et un éventuel amarrage sont requis pour les échelles de grande hauteur.



Respecter le sens de mise en place si la conception de l'échelle l'exige.



Ne pas poser l'échelle contre une surface inadaptée.



Ne pas monter sur les trois derniers barreaux ou marches.



Ne pas monter sur les deux derniers barreaux d'une échelle double sans une plateforme et un appui (main ou genou)



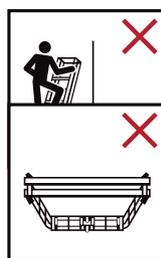
Respecter la charge admissible maximale spécifiée par le fabricant pour la plateforme.



Procéder au marquage de toute surface horizontale interdite à la marche mais pouvant ressembler à la plateforme d'une échelle double (bacs ou plateaux de travail en plastique, par exemple).



Vérifier l'écartement complet de l'échelle avant utilisation.



Ne pas utiliser une échelle double comme échelle simple.

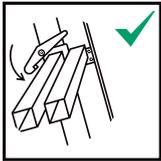
Respecter les positions interdites.



En cas d'usage de l'échelle en tant que support de plateforme, seuls les éléments de plateforme recommandés par le fabricant doivent être utilisés. Ils doivent aussi être bloqués.



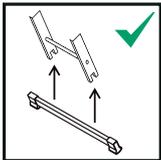
Vérifier le blocage des articulations.



S'ils ne sont pas automatiques, activer les dispositifs de blocage avant utilisation de l'échelle.



Respecter l'angle de mise en place correct.



Mise en place obligatoire du stabilisateur fourni avec l'échelle.



Échelle pour usage professionnel (haut) ou domestique (bas).



6.2 Types d'échelles

Échelles multi-usages

 **Barreaux/marches interdits**

Avec marches = dernière marche avant plateforme



Échelle télescopique TOPIC 1058



Échelle pliante TOPIC 1056



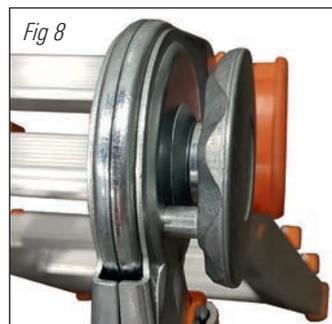
Échelle pliante TOPIC 1057

6.3 Instructions de montage

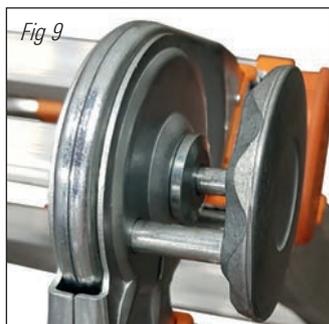
Montage d'une échelle télescopique

Avertissement :

N'utilisez l'échelle que lorsque les deux charnières sont verrouillées. Pour les déverrouiller et ajuster l'angle : tirez le gros vérin de fonte vers l'extérieur (Figs. 8/9). L'articulation se bloque automatiquement à 180° maximum. En position 40°, l'angle n'est libre que d'un seul côté. L'échelle peut néanmoins se replier. Si vous tentez d'augmenter l'angle, l'articulation se bloque.

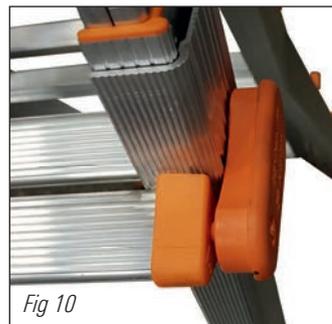


Articulation verrouillée



Articulation déverrouillée

L'échelle ne peut être utilisée que lorsque tous les dispositifs de blocage sont refermés.



Dispositif fermé



Dispositif ouvert

Montage d'une échelle pliante

Etant donné la limite de 1 m en hauteur fixée par la réglementation, seule l'échelle pliante 1057.112 (4x3 barreaux) peut être utilisée en support de plateforme. L'échelle pliante 1057.116 (4x4 barreaux) n'est pas conçue et ne convient pas pour cet usage. L'ajout de la plateforme 1057.100 est également nécessaire.

Avertissement :

N'utilisez l'échelle que lorsque toutes les articulations sont bloquées.



7. MARCHEPIEDS, TRETEAUX, PLANCHER

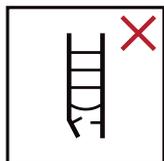
7.1 Pictogrammes



Danger : risque de chute en cas d'utilisation incorrecte de l'échelle.



Se référer à la notice de montage et d'utilisation.



Vérifier l'état de l'échelle à sa réception. Un examen visuel doit permettre de détecter tout endommagement avant utilisation. Ne jamais utiliser une échelle endommagée.



Respecter la charge admissible maximale.



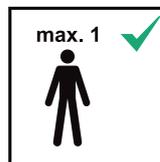
Ne pas utiliser pas l'échelle sur une surface inégale ou instable.



Ne pas se pencher à l'extérieur de l'échelle.



Ne pas utiliser l'échelle sur une surface sale ou humide.



Un seul utilisateur est autorisé.



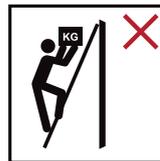
Toute montée ou descente doit être effectuée face à l'échelle.



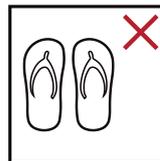
Une prise en main ferme est nécessaire (montées, descentes et travaux).



Ne pas s'appuyer fortement d'un seul côté (par exemple pour perforer du béton).



Ne pas porter d'objets trop lourds ou encombrants.



Port de chaussures adéquates obligatoire.



Ne pas utiliser l'échelle sous l'influence de l'alcool ou de la drogue. Certaines affections médicales et certains médicaments interdisent également son utilisation.



Danger : risque de choc électrique. Vérifier l'absence de tout câble haute tension ou autre équipement électrique dangereux à proximité de l'échelle.



Ne pas utiliser l'échelle pour un franchissement.



Échelle pour usage professionnel (haut) ou domestique (bas).



7.2 Types d'échelles

Plancher aluminium, marchepied aluminium ou bois

 Barreaux interdits

Avec marches = marche de plateforme



Plancher alu réglable 1351



Marchepied renforcé
aluminium
TOPIC 1043.3



Marchepied bois pliant 1055



Tréteau de peintre 1045

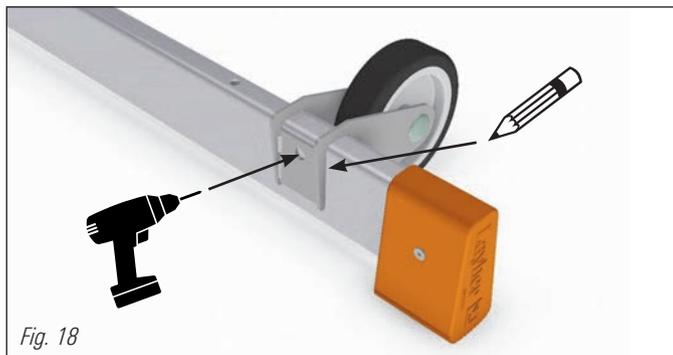
8. ACCESSOIRES

8.1 Roulettes pour stabilisateurs

Les roulettes pour stabilisateurs ref. 1016.069 offrent une solution ergonomique pour faciliter le déplacement des échelles de grande taille équipées de traverses sur lesquelles elles s'adaptent directement.

Pour ce faire, deux perforations suffisent (cf. figure ci-dessous).

1. Placez la roulette sur le profil de traverse (entre le montant d'échelle et le sabot à l'extrémité du stabilisateur). NB : à ce stade, la roulette peut être aussi bien tournée vers l'intérieur que vers l'extérieur.
2. Avec des repères au crayon, marquez sur le profil le contour de la fixation et l'emplacement d'entrée de la vis (visible sur la fixation). Enlevez la roulette et percez l'emplacement à la perceuse électrique (foret de 8,5 mm), sans traverser pour autant tout le profil.



3. Remplacez ensuite la roulette en l'alignant sur vos repères et percez la fixation.
4. Vous pouvez à présent monter la roulette en vous assurant qu'elle se trouve bien tournée vers l'extérieur.
5. Insérez la vis et bloquez-la avec l'écrou papillon. Effectuez les mêmes opérations pour la seconde roulette.



8.2 Roulettes de guidage supérieures

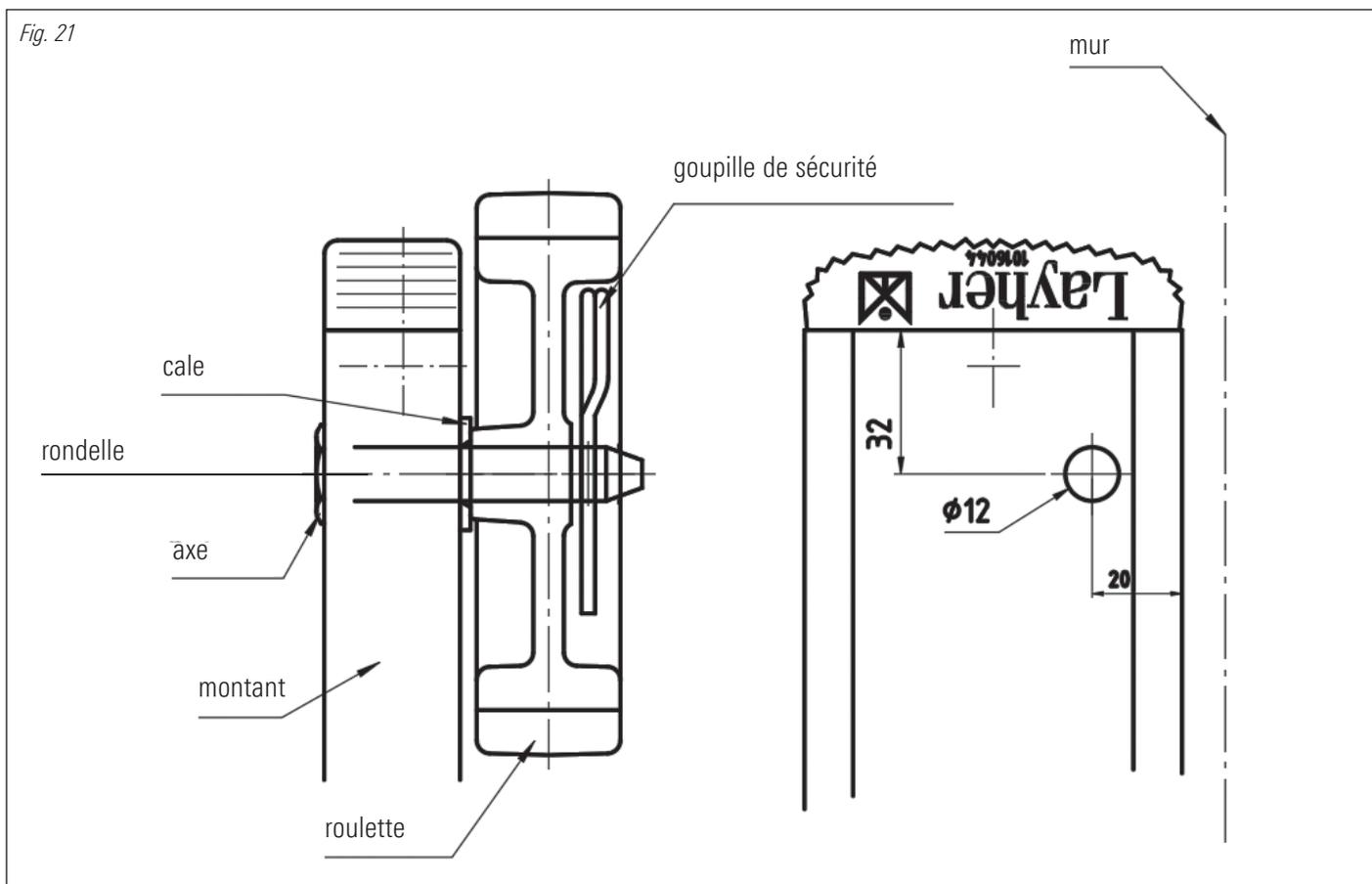
Fig. 20



Ces roulettes facilitent le positionnement et l'utilisation des échelles multi-usages et échelles de grande hauteur. Elles s'ajoutent par simple perforation des têtes de montants (cf. schéma ci-dessous).

Placez la cale sur l'axe et introduisez-le (de l'intérieur vers l'extérieur) dans la perforation réalisée sur le montant. Placez ensuite la rondelle sur l'extrémité dépassant à l'extérieur. Posez la roulette sur l'axe et bloquez la goupille de sécurité.

Fig. 21



Agences Layher en France

BORDEAUX

Z.I. du Phare
6, rue Jacquard
33700 MÉRIGNAC
Tél. : 05 57 92 18 50
Fax : 05 57 92 18 51

LE HAVRE

55, rue Henri-Dunant
Notre-Dame-de-Gravenchon
76330 PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE
Tél. : 02 35 38 80 00
Fax : 02 35 38 79 99

LILLE

Z.I. Houssoye
Rue Arago
59930 LA CHAPELLE D'ARMENTIÈRES
Tél. : 03 20 17 95 95
Fax : 03 20 17 95 99

LYON

164, chemin des Platières
38670 CHASSE-SUR-RHÔNE
Tél. : 04 72 31 00 51
Fax : 04 72 31 05 70

MARSEILLE

Parc Euroflory
18, allée Henri Moissan
13130 BERRE-L'ÉTANG
Tél. : 04 42 87 60 50
Fax : 04 42 87 60 59

METZ

Europort Nord
Z.A.C. de Saint-Avold
57500 SAINT-AVOLD
Tél. : 03 87 00 23 53
Fax : 03 87 00 23 59

Dépôt de COLMAR

5, rue Émile Schwoerer
68000 COLMAR
Tél. : 03 89 30 03 76

NANTES

Les Forestières
Route de Saint-Étienne-de-Montluc
44220 COUËRON
Tél. : 02 40 38 32 75
Fax : 02 40 38 32 50

TOULOUSE

104, route d'Espagne (RN 20)
31120 PORTET-SUR-GARONNE
Tél. : 05 62 20 40 50
Fax : 05 62 20 40 51

Siège, agences Paris, dépôts vente et location

Layher S.A.S.

Z.A.C. "Le Parc du Bel Air"
17/19, avenue Joseph Paxton
CS 60107 Ferrières-en-Brie
77614 MARNE LA VALLÉE CEDEX 3
Tél. : 01 64 76 84 00
Fax : 01 64 76 89 89
www.layher.fr

Maroc

Layher Maroc Échafaudage

Parc industriel Tawfik de la CFCIM
de Bouskoura
Lot n°92 - N° 5 - Bouskoura
CASABLANCA - MAROC
Tél. : + 212 522 59 28 40
Fax : + 212 522 59 28 39
www.layher.ma

Côte d'Ivoire

Layher Côte d'Ivoire Échafaudage

Quartier Mockeyville
BP 982 - ABIDJAN 28 - CÔTE D'IVOIRE
Tél. : + 225 65 46 0546

Les produits Layher

